



Convention sur la
diversité biologique



Réf.: SCBD/OES/AD/71620

29 Avril 2010

NOTIFICATION¹
Rapport trimestriel de la Convention sur la diversité biologique

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que la 48^e publication du Rapport trimestriel de la Convention, couvrant la période du 1 janvier au 31 mars 2010, a été préparée selon la Décision IV/17 de la Conférence des Parties chargées de l'examen de la Convention sur la diversité biologique. Le rapport contient un résumé des activités clés entreprises en relation à la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Parties durant la période en question.

Le rapport est disponible sur le site Web du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à l'adresse suivante : <http://www.cbd.int/doc/quarterly/qr-48-en.pdf>.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaïf
Secrétaire exécutif

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux Points focaux nationaux CBD/CPB



PNUE

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5